

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 13 décembre 2023**

Objet : Avenant n°48 au contrat de concession signé avec Axione Limousin et relatif à l'évolution du catalogue tarifaire

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quatre décembre 2023, se réunit en session ordinaire, en salle feu, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 31 (dont 8 procurations) - 100 voix

Votants : 31 Pour soit 100 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT - PRESENTIEL
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP - VISIO
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3^{ème} VP – VISIO
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4^{ème} VP – PRESENTIEL
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP - (procuration donnée à Mme Rome)
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6^{ème} VP – VISIO
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7^{ème} VP – PRESENTIEL
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix – VISIO
Mme Patricia BUISSON – 6 voix – VISIO
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix – VISIO
Mr Camille CARCAT – 1 voix - PRESENTIEL
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO
Mr Pierre COUTAUD – (suppléant de Mr Chevalier) – 2 voix
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Massy) – 1 voix – VISIO
Mr Alain FAUCHER – 1 voix – VISIO
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO
Mme Sylvie GERMOND – (suppléante de Mr Vilard) – 1 voix – VISIO
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix – VISIO
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – PRESENTIEL
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix – (procuration donnée à Mr Horry)
Mr Jean-Claude LEBLOIS – (procurator à Mr Destruhaut) – 6 voix
Mr Vincent LEONIE – (procurator donnée à Mr Bost) – 2 voix
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix – PRESENTIEL
Mr Christian PRADAYROL – (procurator donnée à Mr Peyramaure) - 2 voix
Mr Joël ROYERE – (suppléant de Mr Ferrand) – 1 voix – VISIO
Mme Valérie SIMONET – (procurator donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – (procurator donnée à Mr Faucher)
Mr Pierre VERGNOLLE – (procurator donnée à Mr Montet) – 1 voix

Conseiller Départemental Hte-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Haute-Vienne
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseiller comm CC Marche Combraille Aquitaine
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Conseiller comm CC Pays Nexon Monts de Chalus
Vice-Président CC Noblat
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère communautaire de la CC Ouest Limousin
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Conseiller communautaire CC ELAN
Président du CD87
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Présidente du Département de la Creuse
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix

Sont excusés :

Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix – 1^{er} VP
Mr Pierre ALLARD – (et son suppléant) – 1 voix
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Francis COMBY – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Fabrice DELAPORTE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean DUCHAMBON – (et son suppléant) – 1 voix
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) - 2 voix
Mr Thierry GODME – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Yves LE GOUFFE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL - (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) – 2 voix

Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Président CC POL
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Vice-Président de la CC POL
Adjointe au Maire de Limoges
Vice-Président CC Val de Vienne
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Conseiller Départemental Creuse
Président de la CC Briance Combadre
Président CC Pays Sostranien
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Comm CC Xaintrie Val Dordogne
Président CC Bénévent Grand Bourg
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président Agglo Bassin Brive

En référence à la délibération N°218 du 1er juillet 2010, le comité syndical a décidé de valider, par délibération, toutes les modifications tarifaires au fur et à mesure des demandes du délégataire puis de régulariser, par voie d'avenant, une fois par an, lors du dernier comité syndical de l'année.

En 2023, une évolution du catalogue tarifaire d'Axione Limousin a été actée lors du comité syndical du 15 juin (D861).

La décision est reprise dans le projet d'avenant 48 comme suit :

Evolution de l'offre FON

Le tarif IRU 15 ans est passé au niveau du tarif IRU 7 ans (tarif dégressif selon linéaire commandé, voir document joint au présent rapport). Pas de changement sur les tarifs maintenance et Frais d'accès au service

Cette évolution a pris effet le 1er juillet 2023.

Nouvelles évolutions tarifaires présentées :

- Accès ADSL en dégroupage total si parc supérieur ou égal au Seuil de l'année civile en cours : 17,33€/ligne/mois versus 16,94€ auparavant
- Neticity Infra (IRU fin de DSP), prise optique unitaire pour site raccordé : 4 700€ + 1 500€ de FAS versus 12 000€ et 1 500€ de FAS.
- Neticity Service :
 - o Port LAN 100 Mbits/s débit symétrique garanti : 40€/mois versus 50€/mois
 - o Disparition du Port LAN 200 Mbits/s débit symétrique garanti (auparavant 100 €/mois)
 - o Port LAN 300 Mbits/s débit symétrique garanti : 60€/mois versus 150€/mois
 - o Port LAN 1 Gbits/s débit symétrique garanti : 100€/mois versus 200€/mois

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **la mise en place de l'avenant 48 au contrat de concession selon les termes inscrits ci-dessus afin d'intégrer les modifications intervenues en 2023 ;**
- **d'autoriser le Président à signer l'avenant N°48 au contrat de concession intégrant les annexes liées aux évolutions des services ADSL / FON / Neticity Infra / Neticity Service ;**
- **d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cet avenant 48.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



SYNDICAT MIXTE
27, Bd
de la Corderie
Ateliers
DORSAL